



Numéro de la consultation : 2026MA000182

Numéro du Contrat : 2026MA000182

Service : DR GUADELOUPE

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

**Prestation d'animation et d'accompagnement des collectivités
autour de la connaissance des coûts et la matrice des coûts en
Guadeloupe**

Acheteur

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26 du code de l'environnement ayant son siège social :

20 Avenue du Grésillé – BP 90406 – 49004 ANGERS Cédex 01 inscrite au registre du commerce d'ANGERS sous le n° 385 290 309

représentée par Madame Patricia BLANC

agissant en qualité de Directrice générale déléguée

désignée ci-après par « **l'ADEME** »

d'une part

Et :

La société, forme juridique :

Siège social :

N° SIRET :

représentée par :

agissant en qualité de :

désignée ci-après par « **le titulaire** »

d'autre part.

Ci-après désignées individuellement par la « Partie » ou collectivement par les « Parties ».

Vu l'accord-cadre n°2026AC000003-7 notifié au titulaire le2026

Sommaire

1. Contractant	4
2. Objet du marché	5
3. Durée du marché – Délais d'exécution	5
3.1 Reconduction	5
4. Dispositions financières	5
4.1 Montant de la rémunération.....	5
4.2 Modalités de versement de la rémunération	6
4.2.1 Montant et remboursement de l'avance.....	6
4.2.2 Modalités de paiement	6
5. Responsables respectifs et coordonnées	6
6. Annexes de l'acte d'engagement	6

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

☐ Le signataire :

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;
☐ engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

☐ Le mandataire (1) :

☐ du groupement solidaire
☐ solidaire du groupement conjoint
s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat (3) :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

.....

.....

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

.....

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

SIRET :

APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

2. Objet du marché

Le présent marché a pour objet de poursuivre, en Guadeloupe, l'animation et l'accompagnement des collectivités autour de la matrice des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD).

3. Durée du marché – Délais d'exécution

Le présent marché est conclu pour une durée de 28 mois à compter de sa date de notification définie à l'article « Validité » du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

3.1 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Dispositions financières

4.1 Montant de la rémunération

Le titulaire percevra à titre de rémunération des prestations ainsi commandées un montant maximum deeuros TTC, donteuros au titre de la TVA calculé par application des prix unitaire fixés à l'annexe 2 (annexe financière) au présent acte d'engagement.

Ces prix unitaires comprennent en particulier tous les frais liés directement ou indirectement à l'exécution des prestations, objets du présent acte d'engagement.

Ils sont fermes, définitifs et non révisables.

4.2 Modalités de versement de la rémunération

4.2.1 Montant et remboursement de l'avance

Une avance de 20% du montant initial du marché, soit Euros T.T.C, sera versée au titulaire après l'entrée en vigueur du marché. Si le titulaire relève de la catégorie « grande entreprise » ce versement sera subordonné à la réception préalable par l'ADEME d'une demande écrite du titulaire.

Le remboursement de l'avance sera opéré, par précompte, soit sur le montant du solde lorsqu'il n'y a pas d'acompte soit sur le montant des sommes dues à titre d'acompte(s).

4.2.2 Modalités de paiement

Le montant fixé à l'article 4.1 ci-dessus sera versé au titulaire par l'ADEME, de la manière suivante :

- Le titulaire présentera des demandes d'acomptes à l'ADEME, a minima tous les 6 mois et au maximum tous les 2 mois se rapportant aux prestations exécutées pendant cette période.
À cet effet, le titulaire l'accompagne d'une copie des documents/éléments justifiant des prestations réalisées et facturées sur la base des prix unitaires fixés dans l'annexe financière du présent marché. Après vérification, l'ADEME accepte ou rectifie la demande de paiement et notifie dans ce dernier cas au titulaire le montant de la somme à régler arrêté.
- Le versement du solde interviendra après approbation par l'ADEME du rapport final définitif prévu à l'article 2.5 du C.C.A.P et sur présentation d'une facture pour solde faisant apparaître le détail des prestations restant à facturer, après vérification des dépenses concernées à justifier.

5. Responsables respectifs et coordonnées

a) pour l'ADEME

Laurent POULAIN sera chargé de suivre l'exécution du présent marché.

Odile MASCARILLUS sera chargée du suivi administratif du présent marché.

b) pour le titulaire

Monsieur / Madame.....sera chargé(e) de l'exécution du présent marché.

6. Annexes de l'acte d'engagement

Les annexes du présent acte d'engagement sont :

- l'annexe financière ;
- la désignation des co-traitants et la répartition des prestations.

Pour le Titulaire,
(Nom, Prénom et qualité)

Pour l'ADEME
et par délégation,

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Co-traitant n°1	Co-traitant n°2	Co-traitant n°3	Co-traitant n°4
La société, forme juridique :				
Siège social :				
N° SIRET :				
Représentée par :				
Agissant en qualité de :				
Adresse de l'établissement (si différent du siège social) :				

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT (€)	Taux T.V.A.	Montant TTC (€)
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
Dénomination sociale :				
	Totaux :			